

Organisation panaméricaine de la Santé, 63e Conseil directeur

Du 28 septembre au 2 octobre 2026

Point 3.3. Plan d'action sur la résistance aux antimicrobiens 2027-2031

Je m'exprime au nom du Conseil International des Infirmières (CII), qui représente plus de 30 millions d'infirmières dans le monde.

Le CII se félicite du Plan d'action sur la résistance aux antimicrobiens 2027-2031 et salue l'accent mis sur l'accélération d'une réponse coordonnée selon l'approche « Une seule santé ». La réussite de sa mise en œuvre reposera sur la participation active et le soutien adéquat de l'ensemble du personnel de santé, notamment des infirmières, qui jouent un rôle essentiel dans la prévention des infections, l'usage responsable des antimicrobiens et la mobilisation des communautés.

Dans tous leurs domaines d'exercice, les infirmières évaluent les personnes présentant un risque d'infection ; administrent des antimicrobiens et, lorsqu'elles y sont autorisées, établissent des diagnostics et prescrivent des traitements ; surveillent la réponse thérapeutique et les effets indésirables ; administrent des vaccins ; dirigent et mettent en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections ; et sensibilisent les patients, les familles et les communautés.

Grâce à leur rôle central dans les soins de première ligne, les infirmières contribuent à renforcer les connaissances et la participation de la population. Elles informent les patients sur les risques liés à la résistance aux antimicrobiens (RAM), ses causes et les moyens de la prévenir, notamment le respect des traitements, l'usage approprié des antimicrobiens et la prévention des infections.

Le CII continue de plaider en faveur d'une formation sur la RAM fondée sur les compétences, adaptée aux contextes locaux et accessible tout au long de la carrière des infirmières. Les compétences relatives à la RAM, à la prévention et au contrôle des infections ainsi qu'à l'usage responsable des antimicrobiens doivent être intégrées à la formation initiale, au développement professionnel continu, aux stratégies de gestion des personnels, aux programmes d'amélioration de la qualité des établissements de santé et aux plans d'action nationaux contre la

RAM. Cette formation doit relier les apprentissages à la pratique et à des résultats mesurables.

En tant que responsables d'équipes et d'initiatives de prévention et de contrôle des infections (PCI), les infirmières spécialisées dans ce domaine peuvent contribuer à combler d'importantes lacunes en matière de capacités de PCI et d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les établissements de santé comme au sein des communautés. Elles peuvent également accompagner les équipes multidisciplinaires dans l'application des principes et des meilleures pratiques de PCI. Le CII souligne en outre le rôle déterminant de la vaccination dans la prévention de la résistance aux antimicrobiens et appelle à un financement accru ainsi qu'à un déploiement équitable des programmes de vaccination.

La RAM touchant de manière disproportionnée les populations vulnérables, le CII exhorte les pays à investir dans des systèmes de santé équitables et à garantir l'accès à des services de prévention, de diagnostic et de traitement assurés par des professionnels de santé dûment formés et soutenus.

Le CII est prêt à collaborer avec l'OPS, ses États Membres et ses partenaires afin de préserver l'efficacité des médicaments antimicrobiens pour les générations présentes et futures.

Présentée par Sarah E. Gray